



Revendications déposées par le syndicat CGT

pour la réunion des DP du 28 mai 2015

Protections auditives moulées :

Nous demandons une nouvelle campagne d'inscription pour les salariés qui n'ont pas pu avoir de protections moulées.

Réponse : Un budget est prévu pour l'année 2016. Une campagne de recensement sera réalisée fin 2015 pour permettre aux salariés d'en bénéficier.

Local vêtements de travail :

Nous demandons d'installer l'éclairage dans le local B3 (placards réception vêtements de travail) à l'atelier B1.

Réponse : Un éclairage a été installé le 27 mai 2015.

Fontaines à eau :

Nous demandons de mettre, dans les aires de repos, des fontaines à eau adaptées pour le remplissage de bouteilles d'1,5L.

Réponse : Il n'est pas prévu de remplacer toutes les fontaines à eau pour le remplissage de bouteilles d'un litre et demi.

(Le syndicat CGT a rappelé qu'un accord de principe avait été accepté pour l'installation d'une fontaine dans l'aire de repos du montage vers l'ancien quai d'expédition.)

Montage bi-stadio :

Nous demandons une vérification de l'isolation, murs et toiture, au niveau du montage bi-stadio

Réponse : Un cahier des charges a été réalisé pour un complément d'isolation au niveau des pignons.

AGV :

Nous demandons de modifier les trajectoires des AGV afin de respecter les distances de sécurité par rapport aux allées piétonnes.

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les dispositions légales concernant les largeurs d'allées piétonnes ainsi que celles à double sens de circulation pour les chariots ?

Réponse : Ce point doit être vu avec le CHSCT.

(Le syndicat CGT a souligné que notre organisation syndicale a envoyé, depuis le 2 avril 2015, plusieurs mails concernant des problèmes de sécurité et des faits d'incidents, à l'usinage, qui n'ont jamais fait l'objet de déclaration (Sûrement pour démontrer la fiabilité des AGV). De plus, la CGT a signalé que certains responsables privilégiaient la production au détriment de la sécurité des salariés. Par

conséquent, le syndicat CGT du CHSCT a envoyé un mail le 28 mai afin de provoquer le plus rapidement possible une réunion.

Clés à boissons :

Nous demandons de créditer deux boissons supplémentaires par jour sur la clé à boisson à partir du mois de juin.

Réponse : Il n'est pas prévu de rajouter des boissons supplémentaires sur le mois de juin ou de juillet hormis dans le cadre d'un plan canicule.

Aires de repos:

Nous demandons, une nouvelle fois, la remise en état des sièges dans les aires de repos

Réponse : Un inventaire a été fait et 7 sièges seront remplacés.

Masque type 3 :

Nous demandons de mettre à disposition des masques de type 3 pour les salariés qui sont habilités à intervenir sur les risques de légionellose. De plus, nous demandons d'avoir un stock de masques suffisant au magasin.

Réponse : Les salariés concernés sont équipés d'un masque. Nous vérifions, actuellement, le stock disponible au magasin.

Questions supplémentaires envoyées le 28 mai :

(Pour ces 3 questions supplémentaires, la Direction n'est pas tenue, au cours de la réunion, de répondre verbalement à nos revendications mais doit, néanmoins, retranscrire ses réponses par écrit. Même si la Direction n'a fait aucun commentaire concernant nos questions, son attitude nous fait penser qu'elle n'a pas apprécié notre question relative à sa note de service...)

Note de service :

Suite à votre note de service sur les temps de pause, nous vous demandons de former correctement vos responsables UTE afin qu'ils puissent transmettre correctement le contenu de votre note de service. (Exemple : ils confondent temps de pause et temps de casse-croûte). De plus, veuillez leur rappeler que cette note de service les concerne également et qu'il serait approprié qu'ils portent, eux-mêmes, leur tenue de travail lorsqu'ils l'imposent aux salariés.

Vestiaire A1 :

Nous demandons de remettre en état les robinets du vestiaire A1.

Porte sas piéton B1 :

Nous demandons de remplacer la vitre de la porte qui se situe à côté du sas piéton B1.